

> DOSSIER

## L'ESG connaît son moment Minsky

La campagne en vue des élections présidentielles d'avril 2022 ne va pas tarder à s'intensifier et on peut parier qu'il ne manquera pas de candidats pour vanter la *made in France* ou regretter les retards du pays dans tel ou tel secteur. Mais s'il y a bien un domaine où les lamentations et les prêchi-prêcha ne sont pas de mise, c'est celui de la gestion d'actifs, thème du dossier de la présente *Lettre du trésorier* (Les nouveaux enjeux de la gestion d'actifs, page 11 et suivantes).

La France a été, en dehors des Etats-Unis, un pionnier de la gestion d'actifs et son dynamisme en la matière ne s'est pas démenti depuis les années 1990. Avec 4300 milliards d'euros sous gestion et des acteurs de stature internationale, le pays, qui compte 680 sociétés de gestion (375 en 2000), se taille la part du lion en Europe continentale. Pour les entreprises, cela constitue la garantie d'avoir en face d'elles, et à proximité, une industrie puissante susceptible d'acheter les titres émis et de proposer des supports de placement.

Dans l'immédiat, l'attention des trésoriers est accaparée par la réforme en cours des fonds monétaires, un domaine qui, s'il constitue une autre exception française (370 milliards d'encours à la fin de 2020, soit 42 % des OPVCM de droit français et une offre essentiellement composée de fonds à valeur liquidative variable), n'en est pas moins régi par le droit européen. On verra, notamment à travers un entretien avec les représentants de l'Association française de la gestion financière, qu'avec cette réforme - l'Autorité européenne des marchés financiers a ouvert la boîte de Pandore avec une consultation lancée fin

avril - le risque existe que se vérifie l'adage qui veut que le mieux soit parfois l'ennemi du bien.

La prise en compte de l'environnement, des impacts sociaux et du gouvernement d'entreprise (ESG), on ne peut plus l'ignorer, est la grande affaire de la gestion d'actifs. La vague verte concerne toutes les classes d'actifs, et à l'intérieur de la gestion de taux, désormais, le papier commercial. Déjà un tiers des fonds monétaires a obtenu un label « investissement socialement responsable ». Y a-t-il pour l'instant une différence patente entre la gestion estampillée ISR et la gestion traditionnelle ? L'Autorité des marchés financiers en doute. Mais ce marché encore naissant se structure, comme le montre l'article « La mise au vert programmée de la trésorerie et du financement » (page 21 et suivantes), où il est surtout question de NEU CP.

Au moment où la Banque des règlements internationaux met en garde contre une bulle des investissements verts et déplore un manque de standardisation en la matière, et où la *Securities and Exchange Commission* enquête sur l'affichage vert d'une grande société de gestion, l'ESG connaît son moment Minsky. Les trésoriers n'y sont pour rien : s'il leur incombe de se familiariser avec les financements verts (les Journées de l'AFTE, les 16 et 17 novembre, font une grande place à ce thème ; lire le programme sur le site de l'association), ils ne peuvent pas tout : pour avoir un programme vert à vendre aux investisseurs, encore faut-il que l'entreprise dispose d'un plan d'ensemble en la matière.

La Lettre du trésorier

## SOMMAIRE

### > DOSSIER

**P.3** L'ESG connaît  
son moment Minsky

### > SOMMAIRE **P.5**

### > POINT DE VUE SUR LES MARCHÉS

**P.7** La question centrale de  
la perspective à long terme  
pour les taux d'intérêt

### > ENTRETIEN

**P.8** Aurélien Grall  
Pimkie



### > ACTUALITÉ

**P.21** La mise au vert programmée  
de la trésorerie et du financement

### > COMPTABILITÉ

**P.25** Les problématiques comptables  
liées aux financements verts



### > ACTIVITÉS DE L'AFTE

**P.26** L'AFTE a quarante-cinq ans  
Partie 4 : L'AFTE et les  
financements bancaires  
et de marché

Partie 5 : Les apports de l'AFTE  
sur les moyens de paiement

**P.29** Enquête de l'AFTE sur l'eBam  
(extraits)

#### Président

Daniel Biarneix

#### Directeur de la publication

François d'Alverny

#### Rédacteur en chef

Arnaud Brunet  
arnaud.brunet@afte.com

#### Comité de rédaction

Raffi Basmadjian  
Véronique Blanc  
Marc Espagnon  
Lionel Jouve  
Vincent Le Bellac  
Hervé Postic  
Brice Roche

#### Commission paritaire

N° CPPAP 0624 G 88142

ISSN n° 0757 - 0007

Impression : ESPACEGRAFIC

Régie publicitaire : FFE

Isabelle de la Redonda

Tél : 01 53 36 20 42

E-Mail : i.redonda@ffe.fr

#### **afte** | Association Française des Trésoriers d'Entreprise

AFTE

3 rue d'Edimbourg  
75008 Paris

Tél : 01 42 81 53 98

Fax : 01 42 81 58 55

Site Internet : afte.com

E-Mail : afte@afte.com